



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord adopte une série de mesures favorisant le développement du territoire.

Les Escoumins, le 17 mars 2021. – En séance ordinaire hier, mardi le 16 mars, le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord a adopté une série de décisions, portant sur le développement économique, sur la sécurité incendie et en matière de culture.

- **Projet d'implantation d'un système de transport en commun**

La MRC octroie un contrat à la firme Vecteur5 pour la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité en vue de l'implantation sur le territoire d'un système de transport en commun pour desservir l'ensemble des résidents du territoire. Vecteur5 a déjà réalisé une dizaine d'études sur le transport dans plus d'une dizaine de MRC au Québec et devrait remettre les conclusions de son étude en janvier 2022 en vue de l'établissement graduel du réseau de transport en collectif et adapté.

- **Sécurité incendie**

Le conseil a adopté le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé afin de se conformer à la Loi sur la sécurité incendie. Le document sera soumis au Ministère de la Sécurité publique pour approbation.

- **Développement économique**

Le conseil a également entériné une série de mesures visant le développement des entreprises sur le territoire. Ainsi, la MRC obtiendra des fonds se chiffrant à près de sept millions de dollars pour soutenir le développement des entrepreneurs du secteur touristique et numérique. La nouvelle entente sectorielle avec le ministère de la Culture et des Communications passe de 150 000 \$ pour trois ans à quelques 400 000 \$ toujours sur trois ans.

...2

Un soutien financier de 10 000 dollars a été accordé pour la fondation de la *Troupe de Théâtre les Béloufilles*, qui se produira l'été prochain à Tadoussac.

- **Embâcle sur la rivière Portneuf**

L'embâcle survenu sur la rivière Portneuf en janvier est toujours sous surveillance. L'eau de la rivière a repris son lit et les risques sont évalués comme moins élevés, mais la prudence demeure et la MRC maintient son niveau de surveillance afin de pouvoir intervenir rapidement, s'il y a lieu.

- **Invitation aux gens à se faire vacciner**

Par ailleurs, Madame Micheline Anctil, préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord, a profité de cette séance pour inviter la population de 70 ans et plus du territoire à se faire vacciner contre la COVID-19. La Côte-Nord a une longueur d'avance sur l'immunité de sa population, car jusqu'ici, 17 603 doses ont été administrées, rejoignant 20 % de la population nord-côtière.

N.B. L'enregistrement des séances du conseil est disponible sur le site Internet de la MRC (www.mrchcn.qc.ca) et sur les ondes de TVR7. Les procès-verbaux peuvent également être consultés sur le site Internet de la MRC.

– 30 –

Source : Paul Langlois, directeur général
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223, poste 207
directeurgeneral@mrchcn.qc.ca